

CONSEIL MUNICIPAL : compte rendu

SEANCE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2021

Date de la convocation : 07/10/2021

Lieu de réunion : Salle du conseil ESPRELS

Sont Présents : Messieurs Cédric BRUNET, David DORNIER, Aurélien MOUGIN, Bruno MOUGIN, Raphaël NOUVEAU, Nicolas PLANCHON, Michel RICHARD, Pierre THOMET, Bernard VOYNNET, Mesdames Sandra GRENOT, Katia JACQUET, Claire NOEL.

Absents : Clément ARTAUX, Audrey MARICHIAL, Stéphane COIGNUS (pouvoir à Michel RICHARD)

Secrétaire : Cédric BRUNET

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 2 septembre 2021 a été adopté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, sauf mentions contraires :

N° 44/2021 : CONVENTION DE PARTENARIAT MEDIATHEQUE D'ESPRELS – CENTRE DE LOISIRS D'ESPRELS

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre la médiathèque municipale d'Esprels et le centre de loisirs d'Esprels,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette dernière.

N° 45/2021 : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE A LA MISE EN CONFORMITE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

- ✓ **APPROUVE** le choix de l'entreprise GEOPROTECH., offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 40 875,00 € HT pour la mission de base de maîtrise d'œuvre, un montant de prestation topographique de 0,75 € HT par ml de voirie et de 450,00 € HT le forfait pour le site de la station, un montant forfaitaire d'établissement du dossier loi sur l'eau de 2 600,00 € HT et 85,00 € HT par enquête de branchement soit une dépense totale estimée à 50 500,00 € H.T. soit 60 600,00 € T.T.C.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché relatif aux travaux de mise en conformité des systèmes d'assainissement, conclu avec l'entreprise GEOPROTECH ainsi que tous les documents s'y rapportant.

N° 46/2021 : CONCLUSION D'UN PRET DESTINE AU FINANCEMENT DES TRAVAUX DE CREATION D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL

-autorise le Maire à contracter auprès de la banque CREDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTE un emprunt de 120.000 € selon les modalités suivantes :

1. Un prêt moyen terme de 120.000 €

Durée : 5 ans

Taux : 0.20 %

Frais de dossier : 100 €

-autorise le Maire à contracter auprès de la banque CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE un emprunt de 200.000 € selon les modalités suivantes :

2. Un prêt court terme de 200.000 €

Durée : 3 ans

Taux : 0.40 %

Frais de dossier : 300 €

- autorise le Maire à signer les contrats et tous documents se rapportant à cette affaire.

N° 47/2021 : DEVIS BUTS ET FILETS FOOTBALL

- Valide le devis de SPORT 2000, pour l'acquisition de buts et filets football, qui s'élève à 1850.00 € TTC.
- Autorise le Maire à signer tous documents en rapport à ce dossier.

N° 48/2021 : AFFOUAGE 2022 : LISTE PROVISOIRE

Vu les mouvements intervenus depuis l'adoption de la liste définitive 2021 (114 ayants droit) :

Inscriptions	Radiations
1. ERBLAND Philippe	1. BORDY Alexandre
2. GRASPERGER Eliane	2. CLAVIER Denise
3. GRENOT André	3. COSOTTI Christian
4. GRENOT Julien	4. DEVEAUX Lionel
5. HENNEQUIN Jérémie	5. DOUGOUD Janine
6. MAGNIN Gilles	6. DOUGOUD Philippe
7. MOUILLET Claude	7. ESPINOSA Sébastien
	8. ESPINOSA Robert
	9. FLATTOT Geneviève
	10. HUGONOT Gérard
	11. MARTIN Caroline
	12. MOUREY Eric
	13. NICOT Jacquie
	14. PLEIGNET Joffrey
	15. PLEIGNET Sébastien
	16. THEVENET Lucienne
	17. THOMET Jacques
	18. VIRCONDELET Martine
	19. ZELLER Michel

- arrête la liste provisoire d'affouage ci-annexée à 102 affouagistes.

LISTE PROVISOIRE D'AFFOUAGE 2022

N°	NOM et Prénom	N°	NOM et Prénom
1	ANCIAN Roland	53	IBERN Juan
2	ARNOUX Jean Claude	54	LALLEMAND Pierre
3	ARTAUX Valérie	55	LASSUS Jocelyne
4	BARBERO-TRIBOUT Jean	56	LEITAO Alberto
5	BARDEY Michaël	57	LEITAO Christophe
6	BARTOLOMEU LIGEY Michèle	58	LUCHS Frédéric
7	BOUGAUD Franck	59	LUCHS René
8	BOUGAUD Thierry	60	MAGNIN Gilles
9	BOULANGER Marcel	61	MENUET Jean-Claude
10	BOURGEON Marinette	62	MORISOT Philippe
11	BOURGOGNE Olivier	63	MOUILLET Claude
12	BOUVARD Christian	64	MOUGIN Andrée
13	BRUNET Cédric	65	MOUGIN Aurélien
14	CATHALA Gérard	66	MOUGIN Bruno
15	CHARBONNIER David	67	MOUREY Sébastien
16	CHARDENOT Raphaël	68	MOUREY-BELLET Martine
17	COLAUTTI Claude	69	PAHON Claudette
18	CRETIN Bernard	70	PAPE Bernard
19	CRETIN Bruno	71	PAPE Christian
20	CRETIN Jean-Noël	72	PAPE Martial
21	CRETIN Michèle	73	PARMENTELOT Patrice
22	CRETIN Patrick	74	PLATTE Nicole
23	DAVAL Michel	75	RETROUVEY Pierre-Jean
24	DECARD Paul	76	RICHARD Hervé
25	DECARD Patrick	77	RICHARD Marie-Louise
26	DELEM Georgy	78	RICHARD Michel
27	DEVEAUX Huguette	79	RODRIGUEZ Carmen
28	DOUGOUD Nicole	80	SANZ Lucien
29	DUCHANOY Christophe	81	SAUTOT Mariette
30	ERBLAND Philippe	82	SAVIO Gabriel
31	ETIENNE Myriam	83	SAYAD Mohamed
32	EUVRARD Angélique	84	TEIXEIRA Carlos
33	FERREIRA BARBOSA Manuel	85	THAUVOYE Joël
34	FERREIRA MARTINS Joao	86	THEVENET Christophe
35	FOURNIER Jean-Philippe	87	TISSERAND Sandra
36	GASSER Maurice	88	VEJUX Edith
37	GENET René	89	VEJUX Francine
38	GRASPERGER Eliane	90	VERGUET Thérèse
39	GREDLER Gérard	91	VILLEQUEY Alexandre
40	GRELIER Daniel	92	VIRCONDELET Claudine
41	GRENOT André	93	VIRCONDELET David
42	GRENOT Gérard	94	VIRCONDELET Emmanuel
43	GRENOT Julien	95	VITAL Jean-Louis
44	GRENOT Pascal	96	VIVES Joseph

45	HARNIST Daniel	97	VOYNNET Bernard
46	HAWRYLISZYN Françoise	98	WYMANN Christian
47	HENNEQUIN Jérémy	99	YVENAT Andrée
48	HENNEQUIN Romain	100	ZELLER Stéphane
49	HENRIOT Jean Marie	101	ZUNINO Grégori
50	HENRIOT Pascal	102	ZUNINO Philippe
51	HUGUENARD Amandine		
52	HUMBERT Pierre		

N° 49/2021 : EXPLOITATION DE COUPES : CHOIX DU PRESTATAIRE

- Valide le devis présenté par l'entreprise « SAS CARDEY Louis » de DAMPIERRE SUR LINOTTE (70230), qui s'élève à 11.040,00 € HT (12.144,00 € TTC), si nécessaire émondage en sus (30 € HT) pour l'ensemble des parcelles 5, 6, 7, 23 et 39 et concernant l'abattage et le façonnage ;
- Valide le devis présenté par l'entreprise « ETAF CRUCEREY Arnaud » de PUSY ET EPENOUX (7000) qui s'élève à 7680,00 € HT (8448,00 € TTC), pour l'ensemble des parcelles 5, 6, 7, 23 et 39 et concernant le débardage ;
- Autorise le Maire à signer tout document en rapport à ce dossier.

N° 50/2021 : CPI : DEVIS ACQUISITION DE BIPS

- Valide le devis proposé par la Société « UGAP» de HEILLEGOURT (54183), qui s'élève à 646.60 € HT (775.92 €TTC), pour l'acquisition de 10 bips ;
- Charge le Maire de signer tout document relatif à ce dossier.

N° 51/2021 : PROJET DE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE MOIMAY ET DE MARAST

- EMET un avis favorable au développement du projet de centrale photovoltaïque au sol sur le territoire des communes de Moimay et de Marast et autorise la société CPV SUN 40 – 47 rue J.A. Schumpeter – 34470 PEROLS à mener toutes les démarches (notamment la consultation des services de l'Etat) en vue de la construction de ce projet ;
- EMET un avis favorable sur l'acceptabilité locale du projet ;
- AUTORISE la société CVP SUN 40 à déposer toutes les demandes d'autorisations ;
- DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour le suivi et la signature de toutes pièces afférentes à ce projet.

VOTE

POUR : 8

ABSTENTIONS : 5

N° 52/2021 : REGIE DROITS DE PLACE
TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 1^{ER} NOVEMBRE 2021

- décide de modifier les tarifs de la régie « droits de place » à compter 1^{er} novembre 2021 ainsi qu'il suit :

- Véhicules légers : 10 €
- Poids lourds : 20 €

N° 53/2021 : FOURNITURE ET POSE D'UN BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT

- Valide le devis présenté par l'entreprise VAUGIER de VELLECHEVREUX (70110) pour la pose d'un branchement EU au 56 ter rue de la Gare, qui s'élève à 3286.00 € HT (3943.20 € TTC),
- Autorise le Maire à signer tout document en rapport à ce dossier.

N° 54/2021 : MODALITES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

- détermine les horaires ainsi qu'il suit :

Lundi : 9 H – 12 H

Mardi : -

Mercredi : 15 H – 18 H 30

Jeudi : 15 H – 18 H 30

Vendredi : 15 H – 18 H 30

Samedi : 9 H – 12 H

Ce nouveau point de services « Agence Postale Communale » accueillera les usagers dans les locaux de la mairie.

N° 55/2021

RAPPORT D'ACTIVITES 2020 : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VILLERSEXEL

–adopte le rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Villersexel.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée.

A ESPRELS, le 19 octobre 2021

Le Maire, Michel RICHARD